REFERENCE
FITNESS
.COM

DÉTAIL · FORMULES DE COMMISSIONNEMENT
REFERENCEFITNESS.COM

REFERENCEFITNESS.COM prélève une commission sur chaque vente valablement conclue entre le Vendeur et l'Utilisateur.

1) FORMULE CLASSIQUE À 25%

Le montant de la commission est en principe calculé sur base d'un taux de 25%. En optant pour cette formule, vous acceptez de gérer seul votre inscription, la configuration de votre compte et la mise à jour de vos informations (infos, agenda de cours collectifs, pass multi-séances, jours de fermeture, etc).

En échange, REFERENCEFITNESS.COM vous permet de profiter gratuitement de son interface de vente et d'annonce en ligne, ainsi que de l'ensemble des fonctionnalités associées (récapitulatifs financiers mensuels, réseau social dédié au fitness, support online, fonctionnalité de remplacement moniteurs, supports visuels génériques...), sans conditions supplémentaires.

2) FORMULE EXCLUSIVE À 15%

Le montant de la commission pourra toutefois être calculé sur base d'un taux de 15% si le Vendeur souhaite déléguer la configuration de son compte et la mise à jour de ses informations (infos, agenda de cours collectifs, pass multi-séances, jours de fermeture, etc) à un membre de l'équipe REFERENCE-FITNESS.COM, ainsi que bénéficier de conseils marketing et de matériel promotionnel personnalisé(s).

Il devra alors remplir les conditions suivantes:

- Garantir à REFERENCEFITNESS.COM l'exclusivité sur les ventes en ligne, réalisées au même prix ou à un prix inférieur au prix en salle. Les ventes et inscriptions en salle ne sont pas concernées par cette exclusivité.
- Insérer un lien contextualisé depuis son site et/ou ses réseaux sociaux vers sa page REFERENCEFITNESS.COM
- Faire usage des supports visuels qui lui ont été distribués.

  Par exemple: Des flyers vantant les services du Vendeur via REFERENCEFITNESS.COM figurent à l'accueil de la salle du Vendeur ou à proximité du cours du moniteur indépendant ; Dans le cas d'une salle, des Stickers Partenaires se trouvent sur la porte d'entrée ; Dans le cas d'une salle, un roll up vantant les services du Vendeur via REFERENCEFITNESS.COM figure à un endroit convenu entre les parties
- Faire preuve d'une démarche active de promotion de ses activités disponibles sur REFERENCEFITNESS.COM, démarches réévaluées entre les parties trimestriellement.

  Par exemple : informer les membres que l'inscription aux cours à la séance et par pass multi-séances (hors abonnement) se fait via REFERENCEFITNESS.COM ; demander aux moniteurs de partager leurs cours sur Facebook ; stimuler les membres à profiter de l'action parrainage ; informer les membres que des solutions Corporate sont également disponibles via REFERENCEFITNESS.COM, etc.

- Dans le cas d'une salle, inviter les moniteurs à se créer un compte professionnel sur REFERENCEFITNESS.COM et lier leurs profils à leurs cours respectifs.
- Publier un minimum de 2 publications mensuelles ayant trait à ses services disponibles via REFERENCEFITNESS.COM sur ses réseaux sociaux.
- Maintenir les conditions de cette convention sur une durée de minimum 1 an.

3) FORMULE PERSONNALISÉE

Le montant de la commission à 15% peut encore être réduit si, en sus des conditions précitées, les ventes mensuelles régulières* du Vendeur atteignent au moins 200 places, qu'il s'agisse de cours à la séance ou de cours compris dans des pass multi-séances.

*Des ventes mensuelles d'au moins 200 places peuvent être considérées comme régulières si elles se sont produites au moins 3 mois de suite et que lesdites ventes ne passent pas en-dessous de ce seuil 3 mois de suite.

TABLEAU COMPARATIF

AVANTAGES	Commission à 25%	Commission à 15%
Accès à notre interface de vente en ligne	☑	☑
Accès à notre fonctionnalité de remplacement moniteurs	☑	☑
Accès à notre réseau social 100% sportif (fil d'actualités, messagerie, photos...)	☑	☑
Récapitulatifs financiers mensuels (détail des ventes cours et pass)	☑	☑
Comptabilité simplifiée (factures de commissionnement mensuelles)	☑	☑
Support technique (aide à la gestion de votre compte professionnel)	☑	☑
Support pour vos utilisateurs (aide à la réservation)	☑	☑
Matériel promotionnel générique (stickers, fiche accueil, flyers...)	☑	☑
Matériel promotionnel personnalisé (flyers, roll-up, sticker partenaire...)	☐	☑
Encodage de vos informations (photos, description, services...)	☐	☑
Encodage de votre agenda (cours, moniteur, prix, nombre de places disponiles...)	☐	☑
Gestion de votre agenda (modifications, annulations de cours, report de séances...)	☐	☑
Encodage et gestion de vos formules de pass multi-séances	☐	☑
Encodage et gestion de vos horaires (heures d'ouverture et jours de	☐	☑
fermeture exceptionnels)	☐	☑
Conseils marketing personnalisés (politique de prix, horaires, publications...)	☐	☑
Tarifs préférenciels: - Reportage photographique professionnel (15 photos minimum), avec watermark, à 99€ htva au lieu de 149€ htva - Reportage photographique professionnel (15 photos minimum), sans watermark, à 149€ htva au lieu de 249€ htva - Autres services sur devis	☐	☑

CONDITIONS	Commission à 25%	Commission à 15%
Garantir à Référence Fitness l'exclusivité sur les ventes en ligne (séances et pass multi-séances), réalisées au même prix ou à un prix inférieur au prix en salle. Les ventes et inscriptions en salle ne sont pas concernées par cette exclusivité.	☐	☑
Insérer un lien contextualisé depuis votre site et/ou vos réseaux sociaux vers votre page Référence Fitness	☐	☑
Faire usage des supports visuels qui vous sont distribués (stickers, roll-up, flyers...).	☐	☑
Faire preuve d'une démarche active de promotion de vos activités proposées sur Référence Fitness. Exemples: Mailing membres, annonce du partenariat, incitation au parrainage...	☐	☑
Inviter vos moniteurs à s'inscrire sur Référence Fitness et lier leurs profils à leurs cours respectifs	☐	☑
Garantir un minimum de 2 publications par mois sur vos réseaux sociaux.	☐	☑
Maintenir les conditions de cette convention sur une durée de minimum 1 an.	☐	☑

Référence Fitness veillera au respect de ces conditions, réévaluées trimestriellement entre les parties.